Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_36-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

Arrondissement de Saint-Brieuc

Commune de SAINT-DONAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION 2026-36

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Michel PETRA, Maire.

Présents : MM Michel PETRA Michel, Marie-Annick GÉLIN, Laurent CARRÉ, Caroline KOENIG, Johan BERTRAND, Gilles NICOL, Sandrine DAMANY, Isabelle LE CARDINAL, Julien MEHEUST, Anthony LE COCGUEN, ~~Sandra LE VACON~~, Marine CARDINAL, Pierre-Emmanuel VILLA, Séverine PALLU, Fabienne LE FOLL.

Absents excusés :

Sandra LE VACON qui a donné procuration à Marie-Annick GÉLIN

Secrétaire de séance : Caroline KOENIG

Nombre de présents : 14 **Nombre de votants** : 15

Nota : Le Maire certifie que la convocation a été faite le 23 mai 2026

2026-36 : ACHAT D'UNE TONDEUSE AUTOPORTÉE

Monsieur Laurent CARRÉ, adjoint aux travaux, expose aux membres du conseil municipal le dossier relatif au renouvellement de la tondeuse autoportée du service technique.

Il est rappelé que le matériel actuellement utilisé, âgé de 13 ans, est devenu obsolète. Afin de garantir la continuité et la qualité du service d'entretien des espaces verts, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 022-212202873-20260528-2026_36-DE

Dans ce cadre, trois devis ont été sollicités auprès de fournisseurs spécialités :

Devis 1 **PRINGAULT MOTOCULTURE** **PLOEUC**	**ANDRE MOTOCULTURE** **SAINT-DONAN**	**RM MOTOCULTURE** **HILLION**
12 000€ TTC	12 000€ TTC Comprenant la reprise de 500€ de l'ancienne tondeuse	18 690€ TTC

Après analyse des propositions, il apparaît que le devis de l'entreprise locale présente l'offre la plus avantageuse, tant sur le plan économique que sur le plan pratique.

En effet, cette proposition :

- Répond pleinement aux besoins techniques du service,
- Présente un coût global optimisé grâce à la reprise de l'ancien matériel,
- Favorise le soutien à l'économie locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir le devis d'André Motoculture de Saint-Donan pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée ;
- **ACCEPTE** la reprise de l'ancienne tondeuse pour un montant de 500€ ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette acquisition

La secrétaire de séance,
Caroline KOENIG

Le Maire,
Michel PETRA

MAIRIE DE SAINT-DONAN
Côtes-d'Armor